



Bilan mitigé pour la dernière vente de bois de la saison automnale organisée par l'ONF, hier

Mauvaise année pour la vente de Cérilly

Une année bien en deçà des performances habituelles, après deux saisons aux résultats « hors norme ».

Grippée par la crise du Covid-19, l'édition 2020 de la prestigieuse vente de bois de Cérilly, qui a eu lieu hier, affiche un bilan mitigé. Et laisse des acheteurs parfois frustrés. Le résumé en quelques chiffres.

4, 5 millions

C'est la recette enregistrée par l'Office national des forêts (ONF) lors de cette vente. Un résultat sans commune mesure avec les chiffres d'affaires réalisés en 2018 et 2019, respectivement de 13, 2 et 10 millions d'euros.

« C'est sûr, c'est moins bien que les deux dernières années, mais le volume n'était pas le même (42. 000 mètres cubes cette année, contre 57. 000 en 2019, NDLR). Au final, 2020 gomme deux années de flambée des prix » estime Claire Quiñones, responsable commerciale de l'ONF.

Toujours est-il que ce résultat ampute la direction territoriale centre ouest Aquitaine de l'ONF, dont dépend l'unité territoriale de Tronçais, d'une partie de son budget

de fonctionnement. « Les ventes d'automne représentent environ 40 % des recettes de la direction », explique Claire Quiñones.

25 %

C'est le pourcentage de lots qui n'ont pas trouvé preneur. Un taux d'autant plus impressionnant qu'il affichait 0 % lors des deux dernières ventes.

Malgré cet océan de déconvenues, l'ONF se satisfait d'avoir écoulé « des coupes de bois qui ont souffert de la chaleur et dont la valeur risquait de se déprécier ». Mais aussi d'avoir réalisé, contre toute attente, la plus grosse vente de l'automne, avec une parcelle de forêt domaniale de sept hectares cédée à 747 euros le mètre cube de bois, pour un total de 228. 775 euros.

« Le prix est plutôt élevé vu les circonstances économiques. Mais même avec ça, je ne suis pas sûr de faire mon quota pour l'année », commente Antoine Lebrun, acheteur, au nom de la société Chêne bois, de la parcelle en question.

13

Le nombre de lots de forêts domaniales que l'ONF a retiré de la vente, faute d'offre assez élevée. « Il aurait fallu qu'on augmente nos

offres de 40 à 50 % pour nous rapprocher du prix demandé par l'ONF », regrette Antoine Lebrun. Selon Jean-Luc Sylvain, président de la Fédération des tonneliers de France, « l'ONF a retiré 20 à 25 % de ses lots les plus intéressants » depuis le début des ventes automnales.

Si l'Office national des forêts regrette « une situation compliquée pour tout le monde », sa position sur la question semble inflexible. « C'est du bois qui a 200 ans, des générations de forestiers ont travaillé pour rendre sa collecte possible, répond Claire Quiñones. On a aussi des contraintes, on ne peut pas baisser les prix au-delà du raisonnable. »

Sid Benahmed sid.

benahmed@centrefrance.com ■